

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ",
titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène
Macchini, Immeuble « Le Régent »,

COMMUNE de POGGIO-DI-VENACO (Haute-Corse)

Date de l'acte : 19 octobre 2020

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Charles SANTUCCI**, Notaire Associé à AJACCIO (Corse du sud),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Pie, Jean, André **FERRANDINI**, époux de Madame Toussainte MARIETTI, demeurant à POGGIO DI VENACO (20250).
Né à POGGIO DI VENACO (20250), le 6 mai 1885.
De nationalité française.

Et après son décès survenu à CORTE (20250), le 16 mars 1968, au profit de son fils :

Monsieur André, Mathieu, Tiburce **FERRANDINI**, en son vivant Retraité, époux de Madame Antoinette, Andrée **MORETTI**, demeurant à CORTE (20250) 8 Avenue du Général de Gaulle.
Né à CORTE (20250), le 13 octobre 1934.
De nationalité française.
Décédé à CORTE (20250) (FRANCE), le 13 novembre 2014.

Une parcelle de terre lieudit Camposciolo

Section C n°893 pour 1ha 79a 30ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr.

**Pour Avis
Maître Charles SANTUCCI
Notaire Associé**